

4 COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES

4.1 COUPE DU CENTRE D'HIVER

17 novembre 2024, 8 décembre 2024, 12 et 26 janvier 2025, 2 mars 2025 (finale)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Les Clubs peuvent présenter : soit 1 équipe Messieurs, soit 1 équipe Dames, soit 2 équipes (1 Messieurs et 1 Dames).

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Avoir renouvelé sa licence pour 2025 avant les phases finales.

Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 18 pour les messieurs, et inférieur ou égal à 22 pour les dames. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses chez les dames et 6 joueurs chez les messieurs.

Match-play.

Dames : 2 foursomes sur 9 trous et 4 simples sur 18 trous.

1^{ère} division Messieurs : 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 18 trous.

2^{ème} division Messieurs : 1 foursome et 4 simples sur 18 trous.

Les feuilles de composition d'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueurs.

Les joueurs pourront être différents entre les foursomes et les simples à condition qu'ils soient tous inscrits comme équipiers sur Extranet.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poule qualificatives, le départage pour le classement final sera effectué sur le total du plus grand nombre de matchs gagnés, puis le nombre de matchs perdus.

Les équipes seront réparties en division en fonction des résultats 2023/2024. Chez les messieurs, l'équipe vainqueur de la 2^{ème} division monte en 1^{ère} division et la dernière équipe de 1^{ère} division descend en 2^{ème} division l'année suivante.

Pour la phase finale, le format sera celui des barrages des divisions nationales :

Dames : 1 foursome sur 18 trous et 4 simples sur 18 trous ;

Messieurs : 1 foursome sur 18 trous et 4 simples sur 18 trous.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées du capitaine de l'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **la veille de la 1^{ère} journée.**

Droit d'inscription : 70 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 20 octobre 2024.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le dimanche à partir de 9h30.

Les capitaines devront se téléphoner le samedi matin pour finaliser le déroulement de la rencontre.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve de la Coupe du Centre d'hiver est la Commission Sportive de la Ligue.

Lors des rencontres, c'est la Commission Sportive du Club hôte qui sera le Comité de l'épreuve par délégation et qui statuera sur les éventuels désaccords.

RESULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.